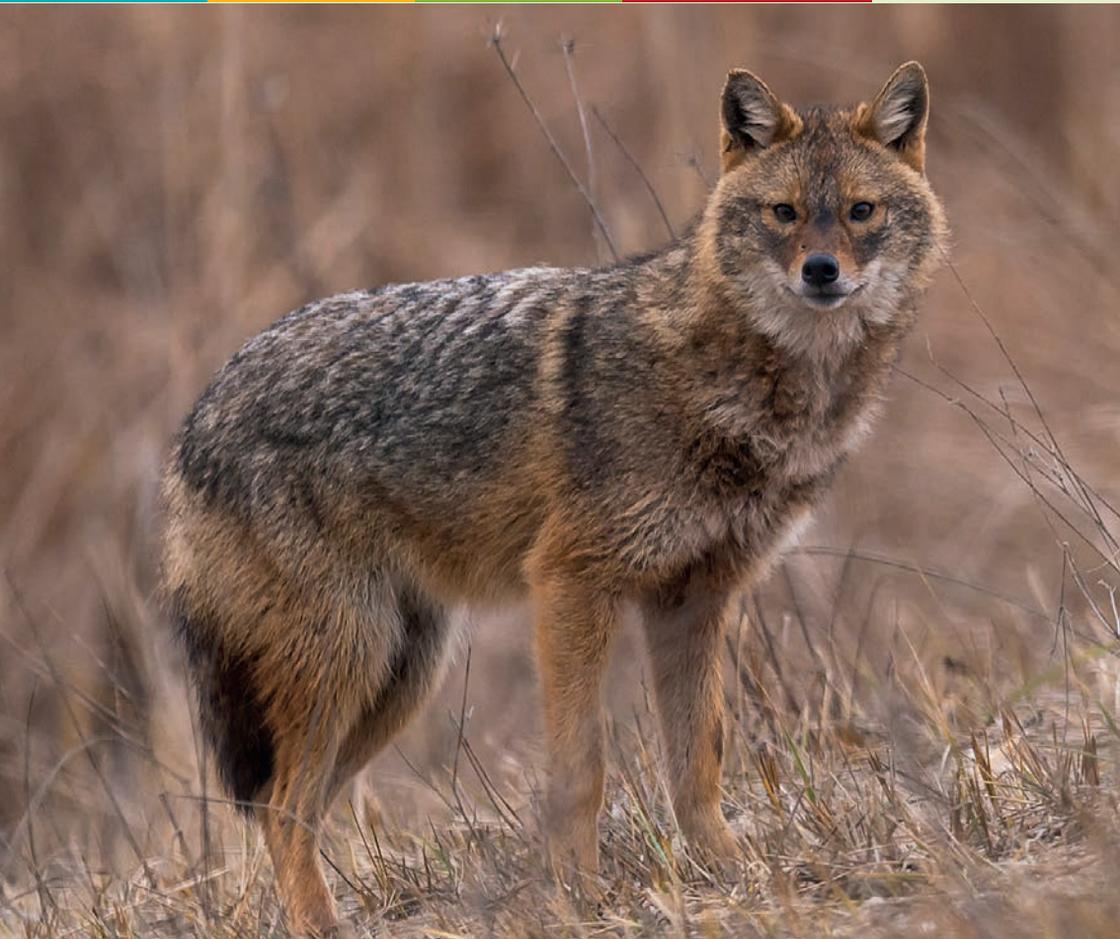


Le chacal doré



Le chacal doré



© C. Gilles

Chacal doré – mars 2018, Chablais (74)

Ce canidé, de taille intermédiaire entre le loup et le renard roux, a été vu pour la première fois en France en 2017 dans les Alpes du Nord. Cette observation suscite des questions...

D'où vient le chacal doré ?

Une espèce originaire d'Asie et du sud-est de l'Europe...

Le chacal doré (*Canis aureus*) est un mammifère de la famille des canidés. Il est évolutivement proche du coyote (*Canis latrans*) vivant sur le continent américain, et de *Canis lupus* (loup et chien).

Il est présent sur une vaste aire de distribution depuis l'Asie jusqu'en Europe. En Afrique du Nord, des analyses récentes montrent que les animaux auparavant considérés comme des chacals seraient une autre espèce, le loup doré africain (*Canis anthus*).

Le chacal doré aurait colonisé progressivement le Moyen Orient pour arriver au sud de l'Europe il y a plusieurs millénaires. Jusqu'au xx^e siècle, cette colonisation s'est limitée aux Balkans, avec deux noyaux distincts en Grèce et en Croatie.

... qui s'étend vers l'ouest et le nord de l'Europe

À partir des années 1960, le chacal doré a entamé une phase de colonisation permettant une jonction entre les différents noyaux des Balkans. L'extension de la population reproductrice a concerné les pays limitrophes (Hongrie, Roumanie...) jusqu'au nord-est de l'Italie.

À des distances plus importantes, des individus isolés ont été observés jusqu'aux pays Baltes. Cette colonisation a abouti à la création d'une population reproductrice en Estonie, issue des lignées des Balkans et du Caucase.

Des individus ont également été observés en Europe de l'Ouest jusque dans les Alpes françaises.



Distribution du chacal doré dans le monde en 2008, d'après Jhala et Moehlman. (Données UICN 2008. Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN. Version 2018-1. <http://www.iucnredlist.org>. Téléchargées le 3 octobre 2018. Fond Bing), modifiée avec Koepfli et al. (2015).

Loup gris (<i>canis lupus</i>)	Chacal doré (<i>canis aureus</i>)	Renard roux (<i>vulpes vulpes</i>)
Poids : 20 - 40 kg Hauteur : 55 - 70 cm au garrot Longueur du corps : 90 - 150 cm Longueur de la queue : 30 - 50 cm Empreinte : 8 x 12 cm	Poids : 7 - 17 kg Hauteur : 45 - 50 cm au garrot Longueur du corps : 65 - 105 cm Longueur de la queue : 20 - 30 cm Empreinte : 5 x 3 cm	Poids : 6 - 10 kg Hauteur : 35 - 40 cm au garrot Longueur du corps : 60 - 90 cm Longueur de la queue : 30 - 45 cm Empreinte : 5 x 4 cm
 Doigts médians parfois soudés	 Doigts médians soudés à la base	 Doigts médians non soudés



Comment identifier un chacal doré ?

Une espèce qui peut passer longtemps inaperçue

Les limites de l'aire de présence du chacal doré restent imprécises en Europe où il est impossible de statuer sur une distribution continue ou fragmentée. Cela est en partie dû à la difficulté de collecter des informations fiables, son activité crépusculaire et nocturne et ses faibles densités de populations (0,2 à 4,8 groupes/10 km²) le rendant très discret.

Le chacal doré peut facilement être confondu avec d'autres canidés, même si certains critères permettent de le distinguer :

- du renard par sa taille supérieure, sa silhouette élancée liée à des membres développés et une queue plus courte, ses pattes de couleur uniforme semblable à celle des flancs, ses oreilles arrondies et sa couleur le plus souvent dorée ;
- du loup par sa taille inférieure, ses deux bandes de couleur blanche au niveau du cou et son museau pointu.

Les premiers critères à prendre en compte pour identifier le chacal doré sont donc sa silhouette élancée avec des membres allongés et sa queue courte. Cependant, la reconnaissance de l'espèce demande de l'expérience. Les photographies réalisées en Europe de l'Ouest sont souvent expertisées par les spécialistes du GOJAGE (Golden JAckal informal study Group in Europe).

Quel est le statut réglementaire du chacal doré ?

Le chacal doré a fortement régressé dans les Balkans pendant la première moitié du xx^e siècle. Sa disparition a été évitée par la mise en place de législations limitant la lutte organisée contre les prédateurs du cheptel domestique par la chasse, le piégeage et surtout le poison.

Sur la base d'une étude génétique, la Commission européenne a conclu en 2016 que le chacal doré ne peut pas être considéré comme une espèce exotique introduite par l'homme. Il fait partie du patrimoine naturel européen. Il a donc été inscrit à l'annexe V de la Directive Habitats 92/43/CEE qui impose aux États membres de s'assurer du maintien de ses populations dans un état de conservation favorable.

Actuellement, son statut légal diffère selon les pays : protégé en Allemagne, Suisse et Italie, régulé ou chassable en Estonie, Serbie et Bulgarie. En France, il est considéré comme non chassable (non inscrit sur la liste des espèces pouvant être chassées).

Ainsi, le statut réglementaire de l'espèce est favorable à son expansion en Europe et à son établissement en France.

L'espèce peut-elle s'implanter dans notre pays ?

Des habitats favorables et une dispersion permettant de franchir les barrières géographiques

Le chacal doré peut s'établir dans de nombreux habitats. Seules la haute montagne et les zones d'agriculture intensive ou fortement urbanisées seraient évitées.

La colonisation de nouveaux territoires commence généralement par la dispersion de sub-adultes capables de parcourir plusieurs centaines de kilomètres depuis leur lieu de naissance, en traversant des milieux défavorables. Ce mode de colonisation proche de celui du loup est adapté à l'Europe de l'Ouest où les habitats potentiels sont morcelés, isolés ou coupés par des infrastructures. L'extension des populations reproductrices est généralement plus lente et se fait de proche en proche par la colonisation des habitats favorables directement disponibles. La vallée forestière du Danube aurait ainsi constitué un corridor privilégié pour la colonisation de l'espèce vers l'ouest.

Pour la reproduction, la femelle utilise une tanière (terrier de renard ou de blaireau par exemple) où les 3 à 12 jeunes restent environ 14 semaines avant de suivre les adultes lors des recherches de nourriture.

Un régime alimentaire varié

Le chacal doré est, comme le renard, un prédateur généraliste opportuniste et un charognard. Son spectre alimentaire est large : mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, crustacés, invertébrés, fruits, jeunes pousses de végétaux... Son régime alimentaire reflète la disponibilité des ressources qui peut varier fortement selon les régions et les saisons.

Son comportement de charognard a été noté dans de nombreuses régions où il pouvait profiter des restes de carcasses d'ongulés mais également des déchets publics.

La part de la prédation directe n'est pas toujours facilement identifiable dans l'examen des contenus stomacaux ou des excréments. Les quelques études réalisées en Europe

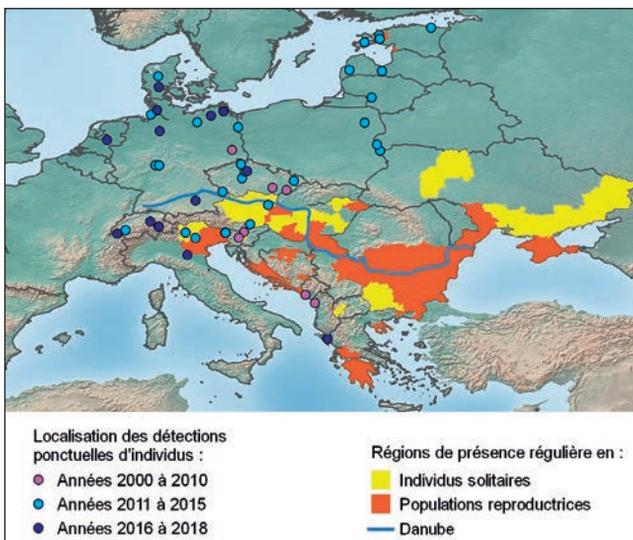
Le chacal doré

indiquent qu'elle concerne principalement des petites proies (moins de 50 g) correspondant à un comportement de chasse surtout solitaire. La chasse en couple ou en groupe sur des proies plus grosses n'a pas été décrite en Europe.

L'organisation sociale de cette espèce territoriale est généralement la plus simple, c'est-à-dire juste composée d'un couple reproducteur. Des groupes plus importants ont été décrits mais semblent plus rares.

Ces éléments de biologie et d'écologie expliquent la carte actuelle de présence

du chacal doré, avec une augmentation depuis une dizaine d'années des observations d'individus isolés, très éloignés des zones de présence régulière. L'observation d'individus isolés en France était prévisible mais l'établissement éventuel de populations reproductrices reste imprévisible.



Sites de présence du chacal doré identifiés en Europe entre 2000 et 2017. (Andru et al. 2018 QuantumGIS 2014 et Divas-GIS, <http://www.diva-gis.org>)

Quelles conséquences peut avoir l'installation du chacal doré en France ?

- **Prédation sur la faune domestique.** Le chacal doré peut causer des prédateurs sur le cheptel domestique. En Europe de l'Est, les cas recensés ont concerné surtout des agneaux et des volailles. En comparaison, le coyote américain, plus grand (8-20 kg) et grégaire, attaque des animaux plus gros (ovins adultes, veaux).
- **Hybridation.** L'hybridation naturelle avec le chien a été prouvée en Croatie sur trois individus fertiles. Bien que suspectée, l'hybridation avec le loup gris n'a pas été montrée à ce jour.
- **Compétition.** Le chacal doré pourrait entrer en compétition avec le renard roux aux exigences écologiques similaires. Avec le loup, les premières observations montrent une ségrégation spatiale incomplète, ce dernier occupant préférentiellement les milieux plus montagnards.
- **Effets sanitaires.** Le chacal doré est un réservoir potentiel de maladies transmissibles à la faune sauvage et domestique et à l'homme, dont la brucellose, la leishmaniose, la difilariose, la trichinellose, l'échinococcose alvéolaire, la rage.

Que faire en cas d'observation ?

Toute nouvelle suspicion de présence doit être transmise au réseau Loup-lynx animé par l'ONCFS

Pour la première fois en France, la présence du chacal doré a été confirmée fin 2017 sur des clichés faits dans le massif du Chablais (74) avec des pièges photographiques. Ils ont été authentifiés notamment par la prise de mesures sur les lieux mêmes. À chaque fois, un seul individu a été identifié.

Toute nouvelle observation devra faire l'objet d'un soin particulier pour compiler une base de données fiable, permettant de mesurer la progression de l'espèce et son éventuelle installation. Ce suivi en France est délégué par le ministère en charge de l'Écologie à l'ONCFS, notamment via le réseau Loup-lynx. Les correspondants de terrain de ce réseau sont formés pour recueillir les informations nécessaires à l'examen des photos et pour collecter les cadavres. Le réseau est en relation avec les spécialistes du GOJAGE qui peuvent apporter leur expertise.

Une coordination internationale doit être développée en Europe de l'Ouest pour surveiller l'évolution des populations de chacal doré. Cette connaissance est un préalable indispensable à la mise en place de mesures conservatoires et de gestion des éventuels conflits liés à l'arrivée de ce nouveau prédateur...



Des programmes d'étude nécessaires

Si le nombre de publications scientifiques a fortement augmenté au cours de la dernière décennie, les connaissances sur cette espèce dans le contexte européen font encore défaut.

La dynamique des populations et notamment les mécanismes de dispersion seraient des éléments utiles pour mieux comprendre l'évolution des populations. Ils permettraient aussi de mesurer la probabilité d'établissement de l'espèce à partir d'individus en dispersion sur des distances de plusieurs centaines de kilomètres. Il serait aussi nécessaire de mieux appréhender le comportement de prédation de cette espèce pour mesurer les risques de conflits avec les activités humaines.

Pour en savoir plus

www.oncfs.gouv.fr

Contact

ONCFS

Unité prédateurs – animaux déprédateurs
UnitePAD@oncfs.gouv.fr